

LE ^{NOUVEAU} BULLETIN

Edition Septembre 2019



Mairie	Espace culturel, l'Arche de Norrent					
	Temps scolaire			Vacances scolaires		
Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h, Samedi de 10h à 12h (sauf vacances scolaires) Agence postale Tous les jours de 9h à 12h.	Lundi	Fermé	16h à 18h	Fermé	14h à 18h	
	Mardi		16h à 18h		14h à 18h	
	Mercredi	10h à 12h	14h à 19h	10h à 12h	14h à 19h	
	Jeudi	Fermé	16h à 18h	Fermé	Fermé	
	Vendredi		16h à 18h		14h à 18h	
	Samedi	10h à 12h	Fermé		Fermé	

NUMEROS D'URGENCE

ERDF: 0 811 010 212

GRT GAZ: 0 800 307 724

SUEZ EAU: 0 977 401 902

POMPIERS: 18

Administration:

TRAVAUX RUE DE L'EGLISE

Les travaux d'enfouissement des réseaux continueront durant le mois de Septembre.

Les commerces ainsi que l'accès à l'église et au cimetière resteront accessibles pendant la durée des travaux.

Nous vous prions de vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

RENTREE SCOLAIRE – BON D'ACHATS

Les élèves de collège scolarisés en 5ème, 4ème et 3ème bénéficient d'un bon d'achat au Furet du Nord d'un montant de 20€ à venir retirer en Mairie sur présentation d'un certificat de scolarité.

Les élèves de seconde, première, Terminale, CAP, BEP ou Bac Pro fréquentant un lycée (à l'exception des élèves du lycée Anatole France de Lillers) bénéficient d'un bon d'achat au Furet du Nord d'un montant de 30€ à venir retirer en Mairie sur présentation d'un certificat de scolarité.

Encore plus d'infos sur: www.norrent-fontes.fr

LISTES ELECTORALES

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Conditions

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouer de ses droits civils et politiques.

Rappel :

les Français qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à 16 ans,

les personnes obtenant la nationalité française en 2019 sont inscrits automatiquement sur les listes électorales,

les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de leur mairie pour pouvoir voter aux élections européennes et municipales.

Vous pouvez vous inscrire en Mairie afin de pouvoir participer aux élections municipales qui se dérouleront le **Dimanche 15 Mars** et le **Dimanche 22 Mars**.

Pièces à fournir

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile



PIMMS

Une équipe de médiateurs vous accompagne dans vos démarches du quotidien (factures d'énergie, aide aux dossiers CAF, CPAM, Pôle emploi, retraite). Accueil gratuit et sans rendez-vous.

Mercredi 4 Septembre de 13h30 à 16h30 (sur la place à côté de l'Espace Culturel).

COLLECTE DES DECHETS

Dates de collecte des déchets recyclables :

Lundi 2 Septembre, Lundi 16 Septembre, Lundi 30 Septembre, Lundi 14 Octobre, Lundi 28 Octobre

Animation:

ESPACE CULTUREL

Formation informatique

Un service gratuit d'initiation à l'informatique vous est proposé à la médiathèque.

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi sur rendez-vous.

KidsParty - KidZik

Les Assistantes Maternelles, Parents et Grands-Parents d'enfants en bas âges sont invités à prendre rendez-vous avec l'Espace Culturel pour définir des rendez-vous (le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi) afin de faire profiter les enfants des jeux de la ludothèque (KidsParty)

Un éveil musical (KidZik) est également proposé sur le même principe afin d'amener les enfants à s'initier à la musique au travers de l'utilisation de diverses petites percussions.

CLUB DE COUTURE

Une réunion d'information aura lieu le **Mardi 3 Septembre à 18h30 en Mairie.**

RAND'AGGLO

Dimanche 1er Septembre.

Parcours de 5km, 14km et 18km

Inscription le jour même au Collège Bernard Chochoy de Norrent-Fontes dès 8h00.

2€/personne, gratuit pour les moins de 12ans.

Encore plus d'infos sur: www.norrent-fontes.fr

GYMNASTIQUE

L'association de Gymnastique reprendra ses activités le **Lundi 9 Septembre à 14h45** à la Salle Polyvalente.

Les cours se déroulent le Lundi à 14h45 et le Jeudi à 17h00.

Tarif d'inscription : 56€ (assurance comprise)

Deux séances d'essai gratuites sont possibles.

Pour davantage d'informations, merci de bien vouloir contacter Madame Legrand au 03.21.02.02.17

FLEURIR LE PAS DE CALAIS

Dans le cadre de l'Opération «FLEURIR LE PAS-DE-CALAIS» mise en place à la demande de Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Département, l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Pas-de-Calais organise, comme chaque année, le CONCOURS DES MAISONS FLEURIES.

Le dossier doit être renvoyé avant le 14 Septembre 2019.

La fiche d'inscription est disponible sur le site de la commune.

Elle doit être renvoyée à l'adresse suivante:

L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET DE RESERVATION TOURISTIQUES

Att. : Fleurir le Pas-de-Calais

Route de la Trésorerie - 62126 WIMILLE

PETANQUE

Calendrier des rencontres: Samedi 31 Août, Samedi 14 Septembre, Samedi 28 Septembre, Samedi 5 Octobre.

VILLAGE EN FETE

La traditionnelle brocante de la ducasse de Fontes se déroulera le **Samedi 12 Octobre** avec la Foire Commerciale et le Chapitre de la Confrérie du Cresson. Les permanences pour les inscriptions à la brocante du 12 octobre se tiendront en mairie de 10h à 12h, les Samedis 21 et 28 septembre ainsi que le 05 octobre, 1€50 le mètre, paiement à l'inscription, pièce d'identité obligatoire.

Soucieux d'améliorer l'organisation de cet événement, en adéquation avec la législation, les membres du comité seront heureux de vous rencontrer dès la première permanence en mairie, priorité aux norrent-fontois jusqu'au 30 septembre. Bulletin d'inscription disponible sur le site de la commune et les jours de permanence .



RECENSEMENT CIVIL

Tout français doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Qui est concerné ?

Tout jeune âgé de 16 ans.

Qui doit faire la démarche ?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents

Si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul

Où se faire recenser ?

La démarche s'effectue à la mairie de Norrent-Fontes

Quelles sont les pièces à fournir ?

1 pièce d'identité justifiant de la nationalité française

Un livret de famille à jour

Quand se faire recenser ?

Les jeunes français doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire.

REPertoire ELECTORAL

Si vous avez constaté une erreur sur votre carte électorale concernant vos noms ou prénoms, vous pouvez en demander la correction.

Pour cela, rendez-vous sur le site.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454> ou formulez votre demande auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, sécurité sociale, mutuelle, etc.).

Vous devrez vous munir lors de votre demande de

- votre Numéro d'Identification au Répertoire (NIR), numéro de sécurité sociale figurant sur votre carte
- Une copie de votre acte de naissance (à demander auprès de votre commune de naissance)

Vous pouvez également effectuer la demande par courrier à l'adresse Insee Pays de la Loire, Pôle RFD, 105 rue des Français Libres, 44274 NANTES CEDEX 2.

CARTES D'IDENTITE

Les démarches se font exclusivement en ligne dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement des empreintes digitales ; les plus proches sont Aire sur la Lys, Auchel et Béthune. Attention, il est nécessaire de prendre rendez-vous dans la plupart des Mairies pour s'enregistrer.

Merci de bien vouloir anticiper votre demande de nouvelle carte d'identité (délai minimum de 4 semaines)

Vous trouverez au verso la carte des lieux équipés pour effectuer la demande.

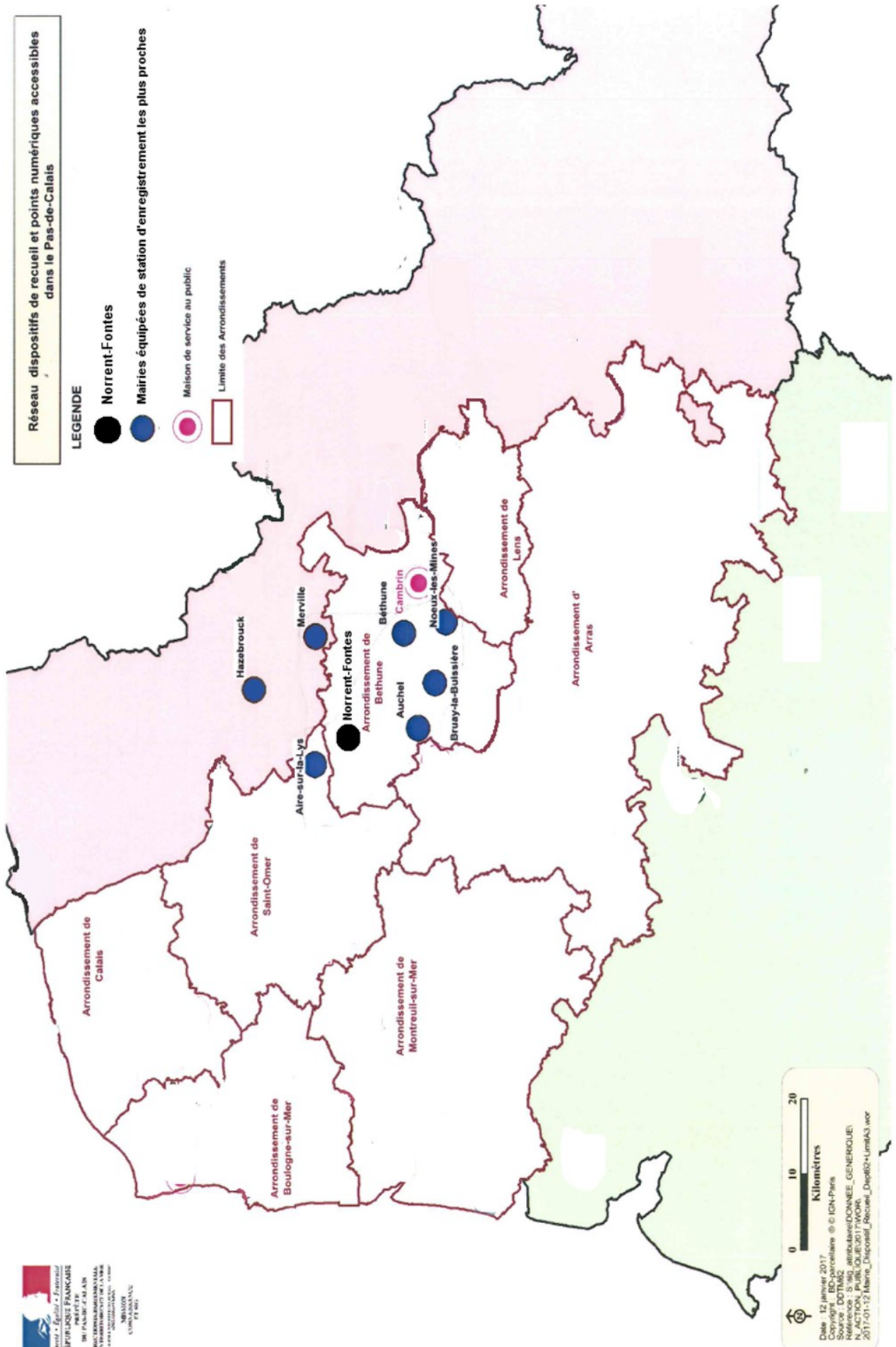
L'Espace Culturel peut vous accompagner dans les démarches de pré-inscription en vue de la création d'une nouvelle carte d'identité (création d'une adresse mail et d'un compte ANTS).



Merci de bien vouloir prendre contact avec l'Espace Culturel au 03.21.66.52.27.

Réseau dispositifs de recueil et points numériques accessibles dans le Pas-de-Calais

LEGENDE

-  **Norrent-Fontes**
-  **Mairies équipées de station d'enregistrement les plus proches**
-  **Maison de service au public**
-  **Limite des Arrondissements**





Kilomètres
 Date : 12 janvier 2017
 Copyleft : BD-parcellaire © IGN-Paris
 Source : DOTM52
 Référence : S 150, attributive/DONNEE_GENERIQUE/
 PUBLI_OLE/2017/IGN
 2017-01-12_Mairie_Dispositif_Recueil_Dep62+LmbA3.wor

LE DOSSIER MEDICAL PARTAGE, la mémoire de votre santé

Le Dossier Médical Partagé est un carnet de santé numérique qui conserve, centralise et sécurise toutes vos informations de santé (*remboursements, pathologies, traitements, compte-rendu de consultation et d'hospitalisation, résultats d'examens...*). Gratuit et confidentiel, il vous permet de partager ces informations avec les professionnels de santé de votre choix, qui peuvent ainsi vous soigner plus efficacement.

Même si vous êtes en bonne santé, le DMP peut vous sauver la vie en cas d'urgence notamment grâce à l'ajout de votre groupe sanguin, de vos allergies, de vos traitements médicamenteux et derniers vaccins.

Comment ouvrir un Dossier Médical Partagé ?

Chaque personne rattachée à un régime de la Sécurité Sociale peut ouvrir rapidement un DMP. Pensez également à ouvrir un DMP pour vos enfants auprès d'un conseiller de la CPAM ou d'un professionnel de santé équipé.

Muni(e) de votre carte Vitale, vous avez trois possibilités :

- sur le site dmp.fr en cliquant sur « créez votre DMP »
- en agence CPAM auprès d'un conseiller de la CPAM
- en pharmacie

Pensez-y pendant les vacances !

Une fois votre DMP ouvert, vous pouvez alors remplir quelques informations clés : antécédents médicaux, allergies, intolérances, groupe sanguin, dates des derniers vaccins, personnes à contacter en cas d'urgence...

Ce geste simple permettra au médecin qui vous prendra en charge pour la première fois d'accéder avec votre accord à ces précieux renseignements.

En plus, l'Assurance Maladie dépose dans le DMP l'historique des soins remboursés au cours des 24 derniers mois. Plus besoin de s'encombrer avec tous les papiers santé de la famille, le DMP est également accessible via une appli sur smartphone ou tablette.

Questions/réponses

Les informations contenues dans mon DMP sont-elles stockées dans ma carte Vitale ?

Non, votre carte Vitale ne contient aucune information médicale. Pour le DMP, votre carte Vitale ne sert qu'à vous identifier lors de sa création et permettre à vos professionnels de santé de s'assurer qu'ils se connectent au bon DMP (si chaque membre de votre famille dispose d'un DMP).

Qui peut accéder aux données inscrites dans mon DMP ?

Vous, seul(e) autorisez les professionnels de santé à accéder à votre DMP.

Vous avez ainsi le choix de mettre fin à certaines autorisations d'accès à l'exception de votre médecin traitant.

En aucun cas, les médecins du travail, médecins-conseils des organismes d'assurance, les laboratoires pharmaceutiques, les mutuelles et les banques n'ont accès à vos données inscrites dans votre DMP et n'ont pas le droit de vous demander un accès.

Vous avez d'autres questions ?

Posez-les auprès de nos conseillers en agence ou sur le site dmp.fr.

Norrent-Fontes, l'« Histoire », la petite histoire, des histoires ...

(suite)

LA GENDARMERIE.

Souvenez vous, au 29 de la route Nationale, la Maréchaussée devenue Gendarmerie, s'installe ensuite dans le corps d'habitation de la ferme du château de Norrent, rue de la cense (aujourd'hui rue du 19 Mars).

Fin juillet 1940, un feu mal éteint dans une dépendance où l'on y faisait la lessive, embrase le bâtiment et le rend inhabitable. Les gendarmes et leurs familles seront logés chez l'habitant jusqu'à la fin de la guerre.

Le conflit terminé la brigade s'installera quelques temps au château de Mazinghen, puis en 1953 dans les bureaux de la compagnie des mines de Ligny lez Aire, à Lambres lez Aire. C'est en 1976 suite à la donation de M Victor Cadart d'un terrain situé à l'entrée nord de Norrent-Fontes, que la gendarmerie se réinstalle sur la commune. En Mars 2016, la gendarmerie s'installe à St Venant.



Bâtiment route nationale



Ferme du Château de Norrent



Château de Mazinghen



Bureaux de la compagnie des mines, Lambre lez Aire



Gendarmerie de Norrent -Fontes



Gendarmerie de Saint Venant

Bruno DECROCK, Greeter Lys Romane

Bruno.decrock1@orange.fr

Encore plus d'infos sur: www.norrent-fontes.fr

RECETTES

Croustillants de colin aux épinards et champignons

Recette pour 4 personnes

Ingrédients

4 feuilles de brick,
500g de champignons de Paris,
épinards à la crème surgelés
1 jaune d'œuf
4 filets de colin
sel, poivre
1 gousse d'ail
quelques brins de persil

Préparation

1. Préchauffez votre four th 7
2. Faites décongeler 200g d'épinards à la crème
3. Faites cuire les filets de colin dans un court bouillon puis égouttez les et laissez les refroidir
4. Sur une feuille de brick, disposez une couche d'épinards à la crème puis une tranche de colin pliée en 2
5. Refermez la feuille de brick de manière bien hermétique
6. Badigeonnez-la de dorure (jaune d'œuf)
7. Faites cuire au four jusqu'à ce que la feuille de brick soit bien colorée
8. Servez chaud avec une poêlée de champignons cuite à l'ail et au persil

Flognarde aux Grand-Marnier

Recette pour 4 personnes

Ingrédients

4 œufs
150g de raisins secs
80g de sucre en poudre + 20g pour la fin
150g de farine
1 orange râpée
4cl de grand marnier
25 cl de lait
1 pincée de sel, beurre pour le moule

Préparation

1. Faites tremper les raisins dans de l'eau chaude
2. Allumez votre four à 200°C
3. Dans un plat mettez les œufs entiers avec les 80g de sucre en poudre et le sel jusqu'à blanchiment
4. Mettez la farine et délayez avec le lait. Parfumez avec l'orange râpée et le grand-marnier
5. Beurrez votre plat, mettez au fond les raisins égouttés et recouvrez de la pâte
6. Mettez au four pour 20 minutes
7. A la sortie du four saupoudrez des 20g de sucre

REPAS DES AINES 2019

Vous avez plus de 60 ans , nous vous attendons pour le traditionnel Repas des Aînés le
Dimanche 6 Octobre à la Salle Polyvalente.

Merci de bien vouloir retourner le bulletin d'inscription avant le 7 Septembre 2019.

Coupon d'inscription du Repas des Aînés 2019

Dimanche 6 Octobre 2019 – 12h30 Salle Polyvalente

Monsieur: Madame:.....

Prénom Monsieur : Prénom Madame:

Age Monsieur : Age Madame:.....

Adresse:62120 Norrent-Fontes

Participera au Repas des Aînés

Tarif accompagnant (moins de 60 ans ou non Norrent-Fontois) 37€ x..... Repas
(Chèque libellé à l'ordre du CCAS de Norrent-Fontes)

A déposer dans l'urne prévue à cet effet en mairie

Ne participera pas au Repas des Aînés

REGROUPEMENT FUEL ANNEE 2019

Madame, Monsieur,

Comme chaque année nous renouvelons notre commande de fuel groupé pour les Norrent-Fontois (es) et environs dans un rayon de 15 à 20 km. Nous optons, comme chaque année, pour un fuel Total 1er de qualité supérieure.

Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées par ce regroupement, n'hésitez pas à prendre contact avec nous soit en nous retournant le coupon ci-joint, en nous appelant au 03.21.25.71.35, ou par mail karinehoguet1@aol.com avant le Vendredi 7 Septembre 2019 dernier délai.

Le paiement de votre fuel se fera directement au chauffeur du camion le jour de votre livraison dans les jours qui suivent.

N'hésitez pas à nous joindre pour toutes informations complémentaires.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous souhaitons un bel été.

Bien à vous

Karine et Yves HOGUET
12 rue du 8 mai 1945
62120 NORRENT-FONTES

COUPON REPONSE

(A nous retourner impérativement avant le Vendredi 7 septembre 2019)

Nom: Prénom:

Adresse:

N° tél fixe: Mobile:

Quantité souhaitée:

Adresse mail:@.....

Signature du demandeur